



Politique de stationnement

Recommandations

SDC Promenade Masson

Déposé à la Commission du transport et des travaux publics de la Ville de Montréal

7 mars 2016

À propos de la SDC promenade Masson

La Société de Développement Commercial (SDC) Promenade Masson est un organisme sans but lucratif regroupant 150 membres. Il s'agit d'une association de gens d'affaires ayant des intérêts communs et opérants sur la rue Masson.

La SDC Promenade Masson anciennement S.I.D.A.C (Société d'Initiative de Développement des Artères Commerciales) est en opération depuis 1981. Elle a pour mission principale de soutenir le développement et la promotion commerciale de la Promenade Masson et de ses membres.

La Promenade Masson est une artère commerciale majeure de la ville de Montréal. Elle regroupe plus de 150 commerces de détails et de services. Elle s'étale sur un (1) kilomètre entre les rues d'Iberville et la 12^e Avenue dans le quartier Rosemont-Petite-Patrie. Elle dessert un bassin de population d'environ 88 000 personnes.

1. Assurer la vitalité économique d'une artère commerciale en croissance

La SDC Promenade Masson tient à féliciter la Ville de Montréal d'avoir inscrit au projet de Politique de stationnement sa volonté de contribuer à la vitalité économique de Montréal. À titre d'artère commerciale recherchée, la rue Masson mérite tout le soutien nécessaire afin de contribuer à la croissance des entreprises qui y ont établi pignon sur rue.

Il va sans dire que l'accessibilité à la rue Masson est un enjeu majeur. Notre taux de vacances est de 5% à l'heure actuelle : il est l'un des plus faibles observé sur les artères commerciales à Montréal. Il est donc important de veiller à maintenir le dynamisme de notre artère et de la protéger de tout facteur qui pourrait nuire à son développement.

2. Une forte demande de notre clientèle pour le stationnement

Les relevés de la Ville de Montréal effectués en 2014 indiquent que le taux d'occupation des espaces de stationnement sur la rue Masson est inquiétant à l'heure actuelle. Il s'établit à 76 % en semaine et à 86 % la fin de semaine. Comme le seuil critique établi par la Ville se situe à 85 %, la SDC évalue que certaines actions doivent être prises pour gérer l'offre et la demande dans un avenir rapproché afin de maintenir l'accessibilité au stationnement dans le secteur.

De plus, la demande en stationnement augmentera durant les années à venir. En effet, nous avons recensé environ 2000 unités de logements supplémentaires en construction ou en projet, dans le secteur de la promenade Masson. L'augmentation de la densité de la population aura normalement un impact positif en termes d'achalandage mais pourrait se transformer en cauchemar sur la circulation et le stationnement dans le secteur. De plus cette situation pourrait engendrer des fuites commerciales importantes.

3. Transport collectif

- La SDC demande à la Ville de Montréal et à la STM d'étudier la possibilité d'améliorer la desserte de la Promenade Masson en transport collectif et d'augmenter la fréquence de passage de la ligne d'autobus 47.

4. Augmenter l'offre en stationnement hors-rue

Trois terrains publics de stationnement hors-rue sont présentement disponibles pour la clientèle entre la 6^e avenue et la 9^e avenue.

- Bien que le taux d'occupation soit élevé, la SDC est d'avis que la Ville de Montréal devrait mieux faire connaître ces stationnements aux montréalais, par une meilleure signalisation et par la création d'une application mobile permettant de connaître l'offre de stationnement hors-rue.
- La SDC n'est pas contre la volonté de la Ville de Montréal d'augmenter l'offre de stationnement hors-rue, notamment par la construction de stationnements étagés. Advenant que la Ville de Montréal souhaite implanter des stationnements étagés, la SDC demande de les intégrer dans le respect de la trame urbaine et architecturale du quartier. La SDC demande également à la Ville de Montréal d'étudier les impacts sur le voisinage afin de minimiser toutes nuisances éventuelles.

5. Maintenir un tarif compétitif

Il va de soi que le prix du stationnement a un impact sur l'attractivité d'une artère commerciale comme la rue Masson, en comparaison avec les autres destinations métropolitaines qui offrent des espaces de stationnement gratuits.

- La SDC demande à la Ville de Montréal de maintenir une tarification compétitive du stationnement sur la rue Masson et le stationnement entre les 6^{ème} et 9^{ème} Avenues au nord de la rue Masson.
- Cette tarification compétitive devra l'être aussi pour le stationnement étagé envisagé.

Pour rejoindre la SDC Promenade Masson

Kheir Djaghri

Directeur général

SDC Promenade Masson

5349, 4^e Avenue, Montréal (Québec) H1Y 2V4

Bureau : (514) 525-4386 | Téléc. : (514) 525-5018

Courriel : kdjaghri@promenademasson.com